L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 28 numéro 42, 1 novembre 2013



Voici un ingrédient essentiel pour une fête d'halloween réussie, et pour de bonnes tartes à la citrouille. (Photo : Archive L'Aquilon)

Toxicomanies

Sortir des dépendances

Il faut changer de façon de penser, affirme Daryl Dolynny

Denis Lord

Les Territoires du Nord-Ouest seraient un des pires endroits au Canada en ce qui a trait aux problèmes de consommation de drogue et d'alcool. Des solutions efficaces sont-elles vraiment en place?

Selon Statistique Canada, les hommes des Territoires du Nord-Ouest viennent au second rang du pays - après Terre-Neuve - pour la consommation excessive d'alcool. D'après un rapport du ministère de la Santé des TNO de 2010, 58 % des hospitalisations dues à des problèmes de santé mentale sont associées à une consommation excessive. Entre 2000 et 2009, 45 % des accidents mortels aux TNO étaient reliés à la consommation d'alcool. Et on n'a pas encore parlé de drogue.

Bref, il y a aux Territoires un immense besoin de ressources (structurelles, financières et humaines) pour redresser la situation, ce qui rend consternante la fermeture du centre de traitement Nats'ejee K'eh, en septembre dernier. Pour le remplacer, le gouvernement a signé une entente avec quatre centres similaires, situés à Nanaimo, Edmonton et Calgary. Mais ces ententes arrivent à échéance en mars 2014 et si le ministre de la Santé, Tom Beaulieu, songe sérieusement à les renouveler, il dit qu'il faudra attendre à la prochaine session de l'Assemblée législative, en février, avant de savoir si des budgets seront disponibles à cet effet. Par contre, le ministre affirme que dès le printemps prochain, il offrira aux personnes souffrant de dépendances des activités en pleine nature et, plus tard, un programme d'unités mobiles qui se déplaceront d'une région à l'autre. Dans le premier cas, il s'agit d'une approche globale, aussi appelée holistique, ou de guérison basée sur les liens avec la nature et la spiritualité. « Entre 50 et 60 personnes sont actuellement réunies à Fort Simpson pour mettre au point ce programme, note Tom Beaulieu, qui vise principalement les jeunes. Quant aux unités mobiles, un concept valorisé dans le *Plan d'action en santé mentale, alcoolisme et toxicomanie*, il s'agit de conseillers visitant les collectivités pour faire des rencontres individuelles ou collectives. Le ministère de la Santé est actuellement en pourparlers avec des ressources locales d'ici et du Sud afin de mettre la formule au point.

Les priorités

Le député de Range Lake, Daryl Dolynny, pharmacien de formation, a passablement étudié ce dossier, en plus de questionner assidument le ministre de la Santé, Tom Beaulieu, lors de la 4e session de la 17e Assemblée législative.

On peut résumer les propos du député en disant qu'il considère la situation actuelle comme un désastre, au point où il juge pertinent le questionnement controversé de son homologue Robert Hawkins sur le travail de Tom Beaulieu. Daryl Dolynny considère que les activités en pleine nature et les unités mobiles de traitement seraient une bonne chose, mais que les priorités sont d'améliorer les milieux de vie et d'avoir aux Territoires des lieux pour la désintoxication sous supervision médicale. « C'est le point de départ, affirme-t-il. Le gouvernement nous dit qu'il y a des lits consacrés à cet usage à Inuvik et à l'hôpital Stanton. Mais le personnel ne le sait même pas et ces lits ne sont pas utilisés à cet effet. »

Selon le député de Range Lake, les ententes pour les traitements de sevrage avec les institutions du Sud se chiffrent à 1 M$ par année. Il fait remarquer qu'avec certains de ces établissements, des frais s'appliquent, qu'on y envoie des gens ou non. « Les ententes avec elles arrivent à échéance en mars 2014, souligne-t-il. Après, il n'y a rien de prévu, alors qu'on avait établi un *Plan d'action en santé mentale, alcoolisme et toxicomanie* il y a à peine un an. » S'il fallait encore en

Toxicomanie
Suite en page 2

Toxicomanie

Suite de la une



Selon le député de Range Lake, Daryl Dolynny, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest devra changer radicalement de façon de penser s'il veut régler les problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie de sa population. (Photo : Denis Lord)

ajouter à la morosité de la situation, Daryl Dolynny souligne qu'aux Territoires du Nord-Ouest, la santé est sous financée par rapport à la moyenne canadienne et que le ministre des Finances a indiqué que le programme de santé des TNO ne recevrait aucun montant issu du transfert des responsabilités. Faut-il en conclure qu'il n'y aura pas, avant très longtemps, un centre de désintoxication aux TNO? Il y a eu un moment de silence, puis Daryl Dolynny a conclu : « Nous avons besoin d'un gros changement dans notre façon de penser. »

Avec l'eau du bain

Considérant le sort du centre de traitement Nats'ejee K'eh, tout porte à croire qu'on a jeté le bébé avec l'eau du bain, ou que des éléments de l'énigme sont cachés au public. « Je n'ai pas l'impression que tout a été révélé, confirme Daryl Dolynny. Le conseil d'administration de Nats'ejee K'eh a remis un très bon plan d'affaires à Tom Beaulieu et six mois après, celui-ci fermait unilatéralement le centre de traitement. Il y avait pourtant là une possibilité de discussions. Quand tu veux faire des changements de cette envergure, tu dois en discuter avec l'Assemblée. Le ministre de la Santé n'a pas respecté cette norme, ni le *Plan d'action*, ni le Forum ministériel sur les toxicomanies et le mieux-être communautaire. Parmi les 67 recommandations du Forum se trouvait celle de garder ouvert le centre de traitement et d'y offrir davantage de services. »

Daryl Dolynny a visité Nats'ejee K'eh, situé dans la réserve dénée de Hay River. Il concède qu'il pouvait y avoir des problèmes, par exemple que l'endroit n'était pas complètement adapté à toutes les cultures des TNO. « Mais la vision était assez large pour traiter tout le monde, précise le député. Maintenant, nous avons un bâtiment vide à Hay River, dont il faut encore payer l'entretien. Nous avons renvoyé des travailleurs qualifiés qu'on avait eu de la misère à faire venir aux Territoires du Nord-Ouest. Nous avons envoyé un très mauvais message. » Le ministre de la Santé, Tom Beaulieu, a rétorqué que même lorsque le centre Nats'ejee K'eh était en activité, on envoyait des gens dans le Sud lorsque leur cas le requérait. Il a jouté que le Conseil de bande de Hay River, les députés de cette région et les aînés de l'Hôpital Stanton seront consultés sur sa future vocation.

TNO à chien







En collaboration avec Radio Taïga

Économie

Le comité de gouvernance des Territoires du Nord-Ouest a présenté hier une nouvelle Stratégie pour les occasions économiques au ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, David Ramsay, et à Leona Aglukkaq, la ministre de l'Environnement fédérale. Cette stratégie doit aider à croître le milieu des affaires territorial en développant les secteurs clés et en investissant dans la diversification de l'économie locale. La stratégie inclut des cibles et des objectifs à atteindre en 17 actions à poser dans les 10 prochaines années. Le comité de gouvernance comprend la chambre de commerce des Territoires du Nord-Ouest, la Northern Aboriginal Business Association, l'Agence canadienne de développement économique du Nord et le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement des TNO. Sa dernière stratégie économique datait de 2000.

Finances publiques

Les députés de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest se demandent comment le gouvernement entend dépenser ses redevances après le transfert des responsabilités, alors même que le ministère des Finances effectue à ce propos une tournée de consultation. Les députés ont demandé à ce que les redevances d'environ 70 M$ soient divisées également en quatre, soient les infrastructures, la dette, les investissements majeurs et le fonds du patrimoine. Le gouvernement des Territoires a rétorqué qu'il avait besoin de davantage de flexibilité et que son plan est de placer seulement 5 % dans le fonds du patrimoine. Un rapport sur la consultation publique est attendu cet hiver.

Sécurité

La ville de Yellowknife demande à ses résidents de ne pas aller sur la glace avant qu'une épaisseur d'au moins six pouces ne se soit formée. Les tests d'épaisseur commenceront le samedi 2 novembre prochain et seront exécutés par l'Association de motoneiges Great Slave.

Les résultats seront publiés toutes les semaines sur le site Internet de la ville. Les spécialistes rappellent que la glace peut avoir une épaisseur d'un pied à un endroit et avoir seulement deux ou trois pouces tout près, à cause des courants, par exemple.

Environnement

Le gouvernement tlicho désapprouve l'ouverture prochaine de la mine Gahcho Ku. Dans un communiqué émis la semaine dernière, il a rappelé qu'il avait demandé à ce que l'étude d'impact environnemental de la future mine de diamants soit plus approfondie. Le gouvernement tlicho a dit qu'il donnerait son consentement à l'ouverture de la mine à condition d'avoir, avec la compagnie De Beers, une entente décente sur les bénéfices et les impacts, comme celles qu'on retrouve habituellement dans d'autres pays. Il demande aussi à ce que la création de l'agence environnementale Ni Hadi Yati soit complétée préalablement au début des travaux.

Arta

Inspiré par la création du pont de Deh Cho, le Yellowknife Artist Run Community Centre organise une série d'expositions multimédias explorant le thème du pont. C'est à dessein que le YK ARCC a choisi un thème aussi vaste, afin d'offrir aux artistes participants une grande latitude d'interprétation. La curatrice de l'exposition sera Adrienne Cartwright. Quelle que soit la discipline artistique, les artistes doivent créer une pièce spécifiquement pour l'exposition. Les propositions sont acceptées jusqu'au 15 novembre et la première exposition aura lieu en janvier 2014.

Vie associative

Planification en cours

Un programme jusqu'en 2017

Denis Lord

L'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) tenait le 19 octobre dernier une importante réunion afin de mettre au point sa planification stratégique. La perspective, c'est de fixer les paramètres d'évolution de l'organisme pour les années 2014 à 2017. En septembre dernier déjà, la directrice générale de l'AFCY, Pascaline Gréau, expliquait à *l'Aquilon* le contexte de cette planification : « Nous avons environ 200 membres alors que la communauté francophone de Yellowknife est beaucoup plus étendue. Il faut aller chercher d'autres gens et les impliquer, pour éviter l'essoufflement, mais aussi pour croître. » La réunion d'octobre servait donc à déterminer les objectifs de l'organisme, outre la croissance déjà évoquée, et les stratégies pour les atteindre.

Pascaline Gréau s'est déclarée fort satisfaite de l'exercice et confiante que celui-ci est la prémisse d'une planification efficace. « Une quinzaine de personnes ont participé à la réunion, a-t-elle déclaré, et nous nous sommes tous entendus sur les axes à travailler. Nous avons déjà choisi quatre objectifs auxquels des actions seront associées. Les grandes lignes sont là. »

Marie-Ève Duperré, agente de développement économique au CDÉTNO, a servi de facilitatrice lors de la séance, son rôle étant donc d'animer, de rassembler les idées. « Elle a fait ça de main de maître, affirme Pascaline Gréau, elle a vraiment réussi à nous garder dans les temps et à nous faire mener à terme notre programme. » La directrice a trouvé qu'il était prématuré de nous révéler la nature des objectifs esquissés. Elle nous a cependant précisé qu'il faudrait travailler des étapes qui n'ont pas été abordées en groupe et faire la synthèse de la réunion. Ensuite, le projet sera transmis pour approbation au conseil administratif de l'AFCY; il pourrait, rare éventualité, faire l'objet d'une assemblée générale extraordinaire.

L'AFCY invite les intéressées le 16 novembre prochain à son Gala de la francophonie nordique, où 12 bénévoles seront honorés pour leur implication.



Pascaline Gréau (Photo : Archives)

Chronique Immigration

La Semaine nationale de l'immigration francophone – Une diversité qui nous unit

Les membres du réseau d'immigration francophone des TNO vous souhaitent une bonne Semaine nationale de l'immigration francophone.

Du 3 au 9 novembre, le Canada célèbrera la première Semaine nationale de l'immigration francophone. Cette semaine de sensibilisation a pour but de valoriser l'immigration francophone et la diversité au sein de la francophonie. Le gouvernement fédéral a déjà, depuis longtemps, révélé l'importance du potentiel de l'immigration pour l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire. Par ailleurs, Citoyenneté et Immigration Canada affirme que l'attraction, l'intégration et la rétention d'immigrants d'expression française à l'extérieur du Québec contribuent à l'épanouissement des communautés en renforçant la dualité linguistique canadienne et en augmentant la diversité des communautés, des provinces et des territoires. De là, il est aisé de défendre le lien inaliénable entre l'immigrant d'expression française et la vitalité des communautés francophones des TNO. Une diversité qui nous unit est donc un slogan révélateur de cette vitalité.

Par ailleurs, la Fédération franco-ténoise et le réseau d'immigration francophone des TNO désire remercier le maire, Monsieur Mark Heyck, ainsi que le conseil municipal pour leur support en proclamant le 3 au 9 novembre 2013 semaine nationale de l'immigration francophone à Yellowknife.

La Semaine nationale de l'immigration francophone est une initiative de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) et des Réseaux en immigration francophone, rendue possible grâce à l'appui financier de Citoyenneté et Immigration Canada.

Pour plus de renseignements concernant le Réseau d'immigration des TNO ou du Centre d'accueil francophone d'immigration veuillez contacter : Nicolas Carrière, Coordonnateur immigration francophone - immigrationtno@franco-nord.com - 867-920-2919 poste 262.

Pour plus de renseignements concernant la Semaine nationale de l'immigration francophone, veuillez consulter le site de la FCFA : http://immigrationfrancophone.ca





Ecoutez Radio Taïga disponible via Internet

http://radiotaiga.com



Éditorial



Alain Bessette

De l'argent jeté par les fenêtres d'une maison qui n'existe pas

On parle souvent des priorités des gens du Nord, des Dénés et des Inuits qui habitent cette grande terre et de leur besoin. On entendra souvent les termes de santé, de logement d'éducation, d'aide à la désintoxication, etc. La recherche, elle, n'est pas, n'a jamais été, et ne sera certainement pas une priorité des gens du Nord pour plusieurs générations; tant et aussi longtemps qu'on ne sera pas en mesure de répondre à leurs besoins réels.

Et voilà que le gouvernement conservateur nous sort un centre de recherche dont les coûts dépasseront les 200 millions de dollars. À l'exception de Mme Aglukkaq, on pourra compter sur les doigts de la main les citoyens du Nord qui pensent que ces 200 millions de dollars constituent un investissement valable. Après les dépenses inutiles dans des avions de guerre, voilà que le gouvernement conservateur nous sort des routes vers les ressources et des centres de recherche. Ça répond tellement peu aux priorités des Premières Nations et des Inuits.

Est-ce qu'on va pousser le paternalisme en disant que c'est pour leur bien?

Que pourrait-on faire avec 200 millions? C'est probablement entre 400 et 500 logements qui pourraient être construits avec cet investissement. Il faut savoir que la construction de logements se fait largement avec de la main-d'œuvre locale, alors que les gros projets d'infrastructure de retrouvent souvent aux mains d'entreprise du Sud. Non seulement la construction de logements aurait un impact positif sur les conditions de vie des Dénés et des Inuits, mais les travailleurs qualifiés des villes et villages profiteraient des retombées intéressantes de ces projets.

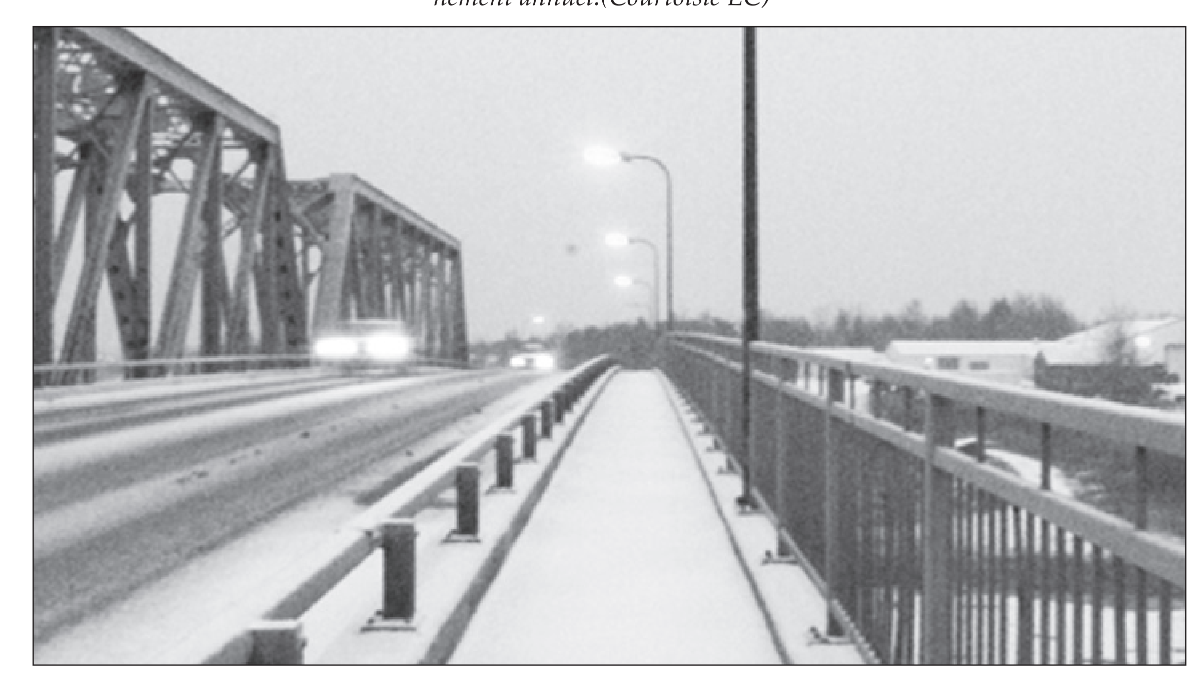
Avec 200 millions, on pourrait assurer le fonctionnement de centres de désintoxication de pointe.

Avec 200 millions, on pourrait se doter de plus de médecins et d'infirmières.

Avec 200 millions, les citoyens du Nord pourraient faire tellement de choses que ça fait pleurer de voir cet argent englouti dans un éléphant blanc.



La sorcière du Nord de la maison hantée (Pascaline Gréau) prépare son rire terrifiant sur Simone Hipfner et Séréna Sévigny. Cette levée de fonds pour les judokas de la NWTjudoAssociation a été organisée le 26 octobre dernier à la maison bleue de Yellowknife. Plus de 300 entrées ont été enregistrées durant cette événement annuel.(Courtoisie EC)



Un jour c'est l'automne et l'instant d'une chute de neige, on se retrouve plongé en plein hiver. (Photo Archives)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord , Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐
		TPS incluse

Nom : ____________________

Adresse : ____________________

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4



Droit des minorités

Tirer profit des expériences

On ne peut pas tenir nos droits pour acquis

Maxence Jaillet et Denis Lord

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones tenait son congrès annuel à Victoria du 24 au 26 octobre dernier. Le thème de cette année était *Droits de gestion des conseils scolaires : au-delà des turbulences*.

La Présidente de la commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO), Suzette Montreuil, a assisté à l'événement. « Nous avons fait le tour de plusieurs causes juridiques qui sont en cours dans le pays, a-t-elle révélé, et je peux vous dire que je me sentais moins seule! Nous ne sommes pas la seule commission à être dans cette situation! » La présidente fait notamment allusion à la cause opposant la Conseil scolaire francophone, la Fédération des parents francophones et un groupe de parents codemandeurs contre le gouvernement de la Colombie-Britannique pour obtenir la parité en matière d'éducation francophone. Cette cause sera entendue le 2 décembre prochain devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique. Des situations analogues ont lieu en Saskatchewan et au Yukon.

« J'ai participé à deux des trois ateliers présentés, de dire Suzette Montreuil, les présidents des commissions scolaires et les avocats ont fait un survol de ces causes. Elles ressemblent à la nôtre sauf que celle de Colombie-Britannique est plus vaste que la nôtre, leur commission scolaire gère beaucoup plus d'écoles. Un des points intéressants est qu'elle revendique la création d'un fonds fiduciaire où serait placé de l'argent pour la construction de nouvelles écoles francophones. Cela permettrait d'éviter qu'on soit toujours en concurrence avec la majorité pour les besoins en infrastructures. L'idée vient des fonds établis pour les peuples autochtones. À ma connaissance, c'est la première fois qu'on propose une approche de ce type à la Cour. » Si cette proposition est accueillie favorablement par la Cour, elle pourrait un jour être importée aux Territoires du Nord-Ouest.

L'arrêt Mahé

L'ancien juge de la Cour suprême Michel Bastarache a prononcé la conférence principale du congrès de Victoria. Il a été au cœur de la cause Mahé, qu'il a défendue et gagnée il y a 23 ans. Cette cause portait sur le droit des francophones à gérer leurs propres écoles. « Lors de sa conférence, rappelle Suzette Montreuil, il a dressé l'historique de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés de la personne et de son évolution, du droit d'avoir des établissements homogènes, parce que l'article 23 reconnaissait les avantages de posséder nos propres bâtiments et de pouvoir assurer qu'on y parle français, alors qu'il peut y avoir de la pression à parler anglais lorsque les bâtiments abritent également une école anglophone. Michel Bastarache a aussi traité de l'article 23 comme d'un droit collectif servant à nous protéger de l'assimilation; il nous a pressés de continuer à établir les protections légales et politiques parce qu'on ne peut pas tenir nos droits pour acquis. »

Pendant ce temps aux TNO

Sur un plan local, la CSFTNO tenait une séance le 28 octobre. Suzette Montreuil y a fait le point sur les ateliers tenus à Victoria. Des esquisses de plans des futurs gymnases des écoles francophones de Hay River et de Yellowknife ont été montrées, dont évidemment la réalisation est conditionnelle à la décision de la Cour d'appel des TNO. L'appel doit passer devant les juges en mars et on ignore combien de temps il faudra attendre avant que le jugement ne soit connu. La CSFTNO a également revu son plan de gestion pour la sécurité et la santé, qui incombe désormais aux commissions scolaires partout dans le Nord.



Journée carrière à ÉASC

À l'instigation du Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest, Frank Walsh a été parler de son métier à l'école Allain Saint-Cyr, le 25 octobre dernier. Le monsieur est infirmier; 10 % d'hommes seulement exercent ce travail dans lequel il se considère plutôt heureux.

Sciences

La recherche au service de la nation

Le centre nerveux des recherches sur la climatologie, la cryologie et les systèmes sous-marins autonomes.

Denis Lord

Lors du discours du Trône, le gouvernement canadien a fixé à 2017 l'ouverture de la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique (SREA). Vue en coupe sur la bête.

Petit à petit, les éléments se mettent en place pour ce qui est probablement le plus grand projet scientifique orchestré par le gouvernement canadien dans les 15 dernières années selon Nick Xenos, directeur à la direction des politiques scientifiques de l'Arctique, à Affaires autochtones et Développement du Nord.

En six ans à partir de 2012, le gouvernement canadien investira 142,4 M$, provenant du Plan d'action économique du Canada, pour équiper et construire le SRCEA à Cambridge Bay, auxquels s'ajoutera un budget de fonctionnement, pour la même période, de 46,2 M$. « Le SRCEA, énonce Nick Xenos, sera au cœur d'un réseau comprenant un grand nombre d'acteurs comme les universités, l'industrie, les instituts de recherche. »

La firme d'architecte sera Fournier, Gersovitz, Moss, Drolet et associés architectes ainsi que NFOE et associés.

La future station de recherche se veut de calibre mondial et d'intérêt national. En effet, « le programme scientifique va prioriser quatre domaines, a déclaré Nick Xenos : la souveraineté, le développement des ressources, l'environnement et le changement climatique et les collectivités solides et saines. »

« Le réchauffement rapide de l'Arctique, est-il écrit dans cette documentation, crée un ensemble complexe de possibilités et de défis pour le Nord. » C'est dans cette optique de mainmise sur les lieux que la SRCEA veut améliorer la connaissance du plateau continental (sous-marin) de l'Arctique, par un programme de développement technologique des systèmes sous-marins autonomes, qui sont devenus « la pierre d'angle de la collecte de données pour la présentation du Canada au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) ». La Station travaillera dans ce sens avec le ministère de la Défense.

La SRCEA sera également une tête de pont permanente afin de collecter des données pour l'exploitation des ressources et d'y expérimenter des technologies à cette fin, adaptées au Nord. En ce qui concerne le troisième domaine de recherche, la SRCEA servira à augmenter l'efficacité des prévisions de changement d'état des glaces, du pergélisol et de la neige et leur effet sur la navigation.

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS DES TNO

Aide financière aux étudiants des TNO

Attention étudiants des TNO de niveau postsecondaire!

La date limite pour soumettre votre demande est le 15 novembre.

L'aide financière aux étudiants des TNO aide les étudiants pour les coûts liés une éducation postsecondaire.

Pour plus de renseignements, visitez le www.nwtsfa.gov.nt.ca ou téléphonez sans frais au 1-800-661-0793 ou au 873-7190 (Yellowknife).

Les demandes soumises après cette date seront reçues, mais un paiement pour le début de la session d'hiver n'est pas garanti.

Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation



Chronique TNO Santé

Votre santé d'abord… en français encore mieux!

Arthrite ou rhumatismes?

Si de façon générale nous utilisons le terme arthrite pour désigner toute forme de douleurs et de gonflement qui affectent nos articulations, en réalité, le terme parapluie à employer qui regroupe toutes les maladies qui concernent toutes les structures des articulations c'est **les rhumatismes** (l'arthrite, l'arthrose, la goutte, le lupus, arthrite rhumatoïde, etc.).

Le mécanisme en cause
Selon le mécanisme en cause, on distingue :

1. Les rhumatismes **inflammatoires** : Les cellules immunitaires attaquent les tissus normalement présents dans l'organisme. Ces types de rhumatismes touchent aussi les jeunes. Les plus fréquentes sont ***la polyarthrite rhumatoïde*** qui touche plusieurs articulations. Cette forme est surtout fréquente chez les femmes dans la quarantaine. ***La spondylarthrite ankylosante***, touche principalement les jeunes hommes au niveau des articulations intervertébrales, et a une composante de prédisposition héréditaire.
2. Les rhumatismes à caractère **dégénératif** touchent notamment les personnes âgées et sont généralement liés au processus de vieillissement. Citons ***l'arthrose***, dont la douleur apparait surtout au mouvement, ou ***l'ostéoporose***, caractérisée par la diminution de la quantité de tissus osseux due à la fuite du calcium. Ces deux affections sont les plus fréquentes.
3. Les rhumatismes d'origine **infectieuse** comme ***l'arthrite septique***, qui, en général, touche une seule articulation (genou, hanche, épaule), doit être confirmée par la présence de bactéries dans le liquide ponctionné.
4. Les rhumatismes dus à un processus **métabolique** : ***La goutte*** est la plus connue. C'est une maladie qui touche essentiellement l'homme, due à un trouble du métabolisme de l'acide urique qui va se déposer dans les articulations (surtout le gros orteil) sous forme de microcristaux.

Qui sont touchés par les rhumatismes?
Les rhumatismes peuvent toucher les personnes de tout âge. Cependant, il existe chez certaines personnes, des facteurs qui augmenteraient le risque de développement de ces maladies :

a) Les **facteurs génétiques** : les maladies rhumatismales sont généralement à **caractère familial** et touchent une personne prédisposée génétiquement;
b) Les **facteurs traumatiques** à répétition comme la pratique d'un **sport violent**, un travail nécessitant des **gestes répétés** sur une même articulation, une **fatigue articulaire**;
c) Un **problème congénital** détecté au niveau de l'articulation peut faciliter le développement d'un mécanisme inflammatoire ou dégénératif;
d) L'**obésité** ou l'**embonpoint** entraînent souvent un surmenage au niveau des articulations qui sont contraintes de supporter tout le poids du corps. Les plus concernées sont surtout les articulations de la hanche et des genoux.

Comment se manifestent les rhumatismes?
Quelles que soient les causes, les rhumatismes se manifestent par des **signes communs**. En fonction de l'articulation atteinte, on rencontre souvent une ***douleur***, un ***gonflement*** ou une ***raideur de l'articulation*** (cela peut être le matin ou après un changement de position). Cependant, les caractéristiques de ces signes sont différentes selon le mécanisme en cause. En effet, un rhumatisme dégénératif (***arthrose***) n'est généralement pas douloureux la nuit, mais se manifeste lors des activités physiques intenses, alors qu'un rhumatisme inflammatoire (***arthrite***) peut réveiller le patient la nuit et peut se manifester même au repos.

Comment prévenir les rhumatismes?
Une vie saine retarde le développement des maladies rhumatismales. De petits changements dans la vie quotidienne sont très vite bénéfiques. Voici quelques conseils :

- Mangez équilibré : légumes, fruits, produits à base de farines complètes, produits laitiers maigres et poisson.
- Buvez quotidiennement beaucoup d'eau minérale.
- Faites régulièrement de l'activité physique : faire de l'exercice est le meilleur moyen de lutter contre le rhumatisme dû à l'usure. Marche, vélo, natation et aquagym présentent l'avantage de ménager les articulations.
- Renoncez à la nicotine et consommez avec modération alcool et café.
- Adoptez une position adéquate : que ce soit pour marcher, dormir, soulever des charges ou se tenir debout, faites attention à la position de votre corps.

Source
La Santé avec Notrefamille.com : Le rhumatisme, c'est quoi? [En ligne]
La Société de l'arthrite : www.arthrite.ca

2014 Taux d'évaluation

L'édition 2014 du guide de classification des secteurs d'activités et des taux de cotisation des employeurs vous sera prochainement envoyée par courrier.
Pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter au 1 800 661-0792 ou vous rendre sur wscc.nt.ca.

Classifications des secteurs d'activités et taux de cotisation en vigueur en 2014

Catégorie	Sous-catégorie		Taux
Catégorie 1 Ressources renouvelables et loisirs de plein air	10	Ressources renouvelables et loisirs de plein air	11,51 $
Catégorie 2 Exploitation minière	22	Opérations minières	1,77 $
	27	Services miniers	5,60 $
Catégorie 3 Pétrole et gaz	36	Forage de puits de pétrole et de gaz	1,27 $
	37	Entretien, développement, raffinage et opérations de pipelines pétrolier et gazier	0,53 $
Catégorie 4 Construction	41	Construction générale	5,85 $
	43	Exploitation d'équipements mobiles, exploitation forestière et construction maritime	3,82 $
	46	Installation et entretien mécanique	2,70 $
Catégorie 5 Transport	51	Transport aérien	2,27 $
	53	Transport terrestre	3,38 $
	54	Camionnage (général et de longue distance), transport par voie d'eau (inclut la sous-catégorie antérieure 55)	5,78 $

Catégorie	Sous-catégorie		Taux
Catégorie 6 Commerce	62	Commerce de détail, commerce de gros et industrie légère	1,98 $
	63	Fabrication du métal, débosselage et modification de carrosserie	1,47 $
	66	Vente et entretien d'automobiles	2,10 $
Catégorie 7 Services	71	Services aux entreprises, de communication et de divertissements	0,55 $
	74	Services de santé, de bien-être et d'urgence	1,70 $
	76	Services d'hébergement, de traiteur et de restauration	1,97 $
	79	Services divers	2,55 $
Catégorie 8 Administration publique et défense	81	Gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, et services publics	0,89 $
	82	Autorités et réseau DEW	1,90 $

Maximum annuel de rémunération assurable pour 2014 - 84 200 $

sécurité et soins



wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

Forces armées

La mémoire à fleur de peau

Se souvenir de ceux qui sont morts, sans partisanerie

Denis Lord

Quand on a perdu des proches dans des combats, le coquelicot n'est pas une fleur comme les autres. C'est le cas pour le capitaine Jocelyn Demetre.

Le vendredi 25 octobre dernier, aux quartiers généraux de la Force opérationnelle interarmées Nord, à Yellowknife, Lloyd Lush, l'ancien président de la section locale de la Légion, remettait le coquelicot au commandant adjoint Derek Moss. Des cérémonies analogues avaient lieu dans le tout le Canada, comme chaque dernier vendredi d'octobre depuis des lustres. On marque ainsi le début de la campagne du coquelicot, qui se poursuit jusqu'au Jour du Souvenir, le 11 novembre, célébration de l'Armistice signé à la fin de la 1ere Guerre mondiale.

« Nous ne tenons pas de statistiques sur qui vient d'où, indique le capitaine Powers, chargé des relations avec les médias à la Force opérationnelle interarmées Nord (FOIN), mais au moins deux personnes liées aux Territoires du Nord-Ouest sont mortes en Afghanistan : le caporal Jordan Anderson (né à Inuvik) et le lieutenant Andrew Nuttall, qui a étudié plusieurs années ici. » Les deux appartenaient à la Princess Patricia Canadian Light Infantry.

Jocelyn Demetre en est revenu vivant, lui, après deux séjours totalisant 16 mois, mais il a perdu là-bas plusieurs compagnons d'armes dans des opérations de combat dans la province de Kandahar. « Quand tu reviens de là, il y a toujours une période d'adaptation, rappelle le capitaine du Royal 22e Régiment. Ma femme et mes enfants m'ont aidé à me remettre. »

Cartes pour Kaboul

Selon Jocelyn Demettre, les gens identifient la plupart du temps les vétérans à ceux qui ont fait la Seconde Guerre mondiale, en oubliant ceux et celles qui ont été en Afghanistan. « On montre des grands-pères dans la rue en disant «Regarde, Papy a fait la 2e Guerre», mais il y en a d'autres, plus jeunes, qu'on pourrait montrer en exemple aussi. » Jocelyn Demetre rappelle que 158 soldats canadiens - ce chiffre comprend un diplomate - ont perdu la vie en Afghanistan et qu'il y a eu là-bas énormément de blessés.

Le capitaine aura l'occasion de corriger cette perception. Le 7 novembre prochain, il ira à l'école Sissons parler de la guerre. En usant évidemment de son bon sens, pour ne traumatiser personne. Et sans faire non plus de prosélytisme. « Ce n'est pas mon rôle de dire si on avait raison ou non d'être là, souligne-t-il. Mais, il ne faut pas oublier les gens qui se sont battus, qui ont échangé des coups de feu. » Jocelyn Demetre était déjà venu parler aux élèves de Sissons l'an dernier. « Ils étaient suspendus à ses lèvres, se rappelle le directeur de l'établissement, Paul Bennet, et les adultes l'étaient tout autant. C'était incroyable. »

Il reste encore un contingent canadien en Afghanistan, à Kaboul plus précisément, dont fait d'ailleurs partie la sœur du capitaine. « C'est une unité de Montréal, précise Jocelyn Demetre, une unité logistique qui organise la fin de la présence canadienne dans le pays. Mais ce n'est pas un Club Med, ils ont été attaqués il y a deux semaines. Ce sont des gens qu'on a un peu oubliés. Les médias n'en parlent pas. »

Un oubli un peu réparé puisque Cynthia Clark, la femme du capitaine Demetre, aide-enseignante à Sissons a orchestré une campagne d'envoi de lettres à ce dernier contingent. « Beaucoup d'enfants ici ont des parents militaires, note-t-elle. Les enfants de la maternelle à la 5e année ont écrit différentes lettres, avec des dessins, remerciant par exemple les soldats de leur sacrifice pour maintenir la paix. » « Ils posaient de bonnes questions et avaient des remarques touchantes, se rappelle Jocelyn Demetre, qui a coordonné l'envoi des lettres au contingent, qui devrait être rapatrié en 2014. »



Commandant adjoint Derek Moss avec le président de la légion Lloyd Lush (Photo : Dens Lord)





Rencontre communautaire

Le samedi 9 novembre 2013 au Musée Northern Life

Consultation sur les services en français
de 17 h à 19 h

Venez en apprendre plus sur les changements qui sont en cours pour améliorer l'offre de services en français. Le GTNO et la FFT collaborent afin de consulter les francophones et francophiles de Fort Smith et d'autres collectivités sur leurs priorités. Un service de garde sera offert.

Pour plus d'information, contactez Benoît Boutin, du Secrétariat aux affaires francophones du GTNO, au 867-920-3107, ou visitez le www.ece.gov.nt.ca.

Banquet et soirée sociale de 19 h à 21 h

Venez célébrer la vitalité francophone de Fort Smith dans le cadre du « Défi 35 », marquant le 35e anniversaire de la Fédération franco-ténoise.

Pour plus d'information, contactez Léo-Paul Provencher au 867-920-2919, poste 254, ou visitez le www.federation-franco-tenoise.com.

Demandez la version PDF

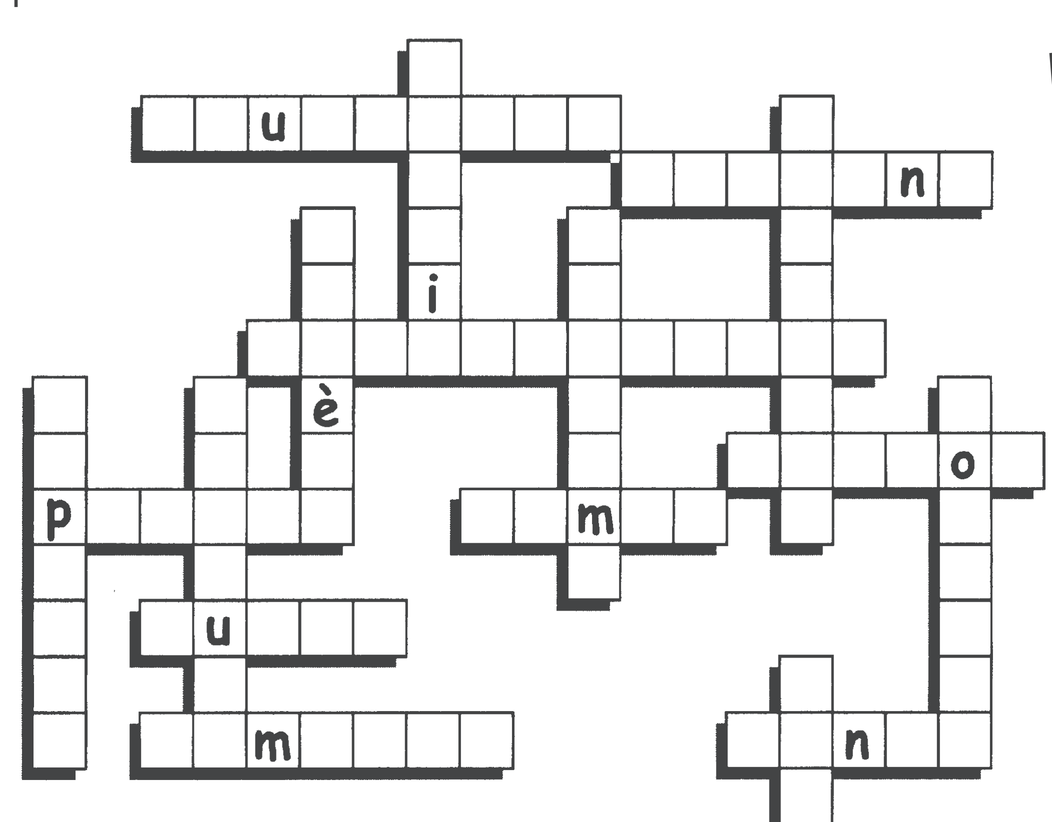


Le Club de Bicolo

L'Halloween

1 MOTS ENTRECROISÉS

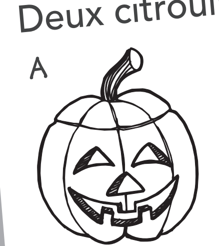
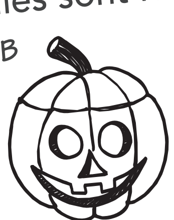
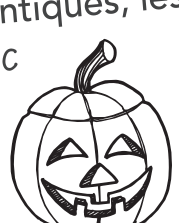
Écris chaque nom de personnage en bon endroit dans la grille. J'ai déjà placé quelques indices pour t'aider.



fée
génie
lutin
momie
dragon
Merlin
Pégase
sirène
Cupidon
Dracula
fantôme
licorne
monstre
vampire
sorcière
squelette
Frankenstein

2 PAREIL PAS PAREIL

Deux citrouilles sont identiques, lesquelles?

A  B  C  D 

3 CODE SECRET

Lis ce petit texte. Puis, décode son message à l'aide du code secret.



L'histoire du comte Dracula nous présente un vampire qui attendait la venue de la nuit pour sortir mordre le cou de ses victimes pour boire leur sang. Personnellement, ça ne m'intéresserait pas du tout de boire du sang. Je préfère un bon grand verre de lait froid ou un savoureux jus de fruits. Et toi?

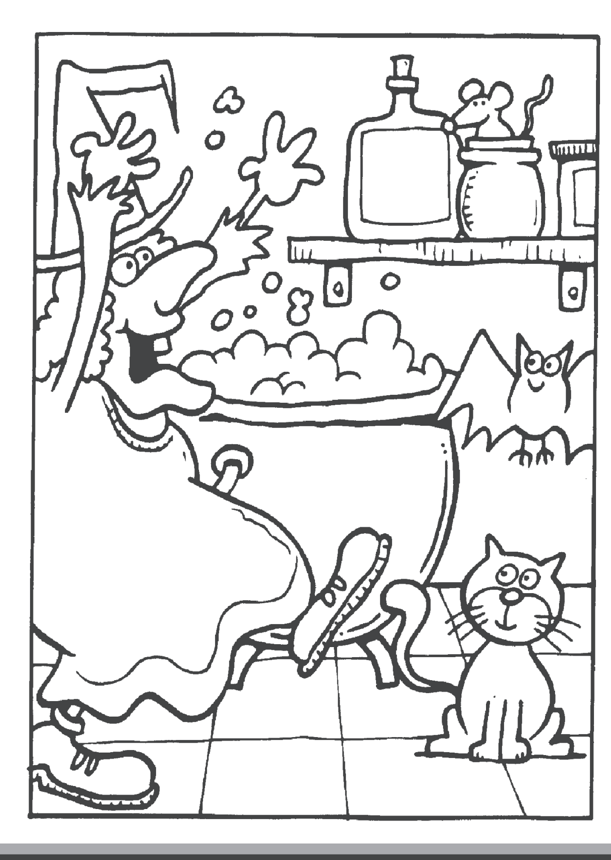
(3)(8)(5)(26) (13)(15)(9) (10)'(1)(9) (21)(14) (20)(18)(5)(19)
C

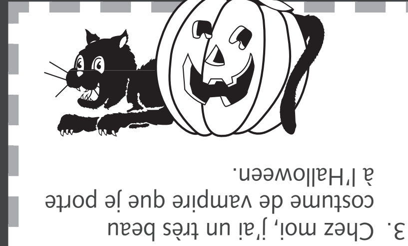
(2)(5)(1)(21) (3)(15)(19)(20)(21)(13)(5) (4)(5) (22)(1)(13)(16)(9)(18)(5)

(17)(21)(5) (10)(5) (16)(15)(18)(20)(5) (1) (12)'(8)(1)(12)(12)(15)(23)(5)(5)(14).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z

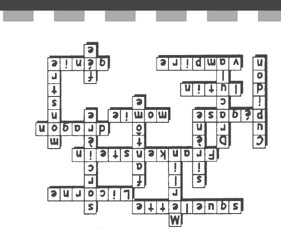
4 COLORIE CE DESSIN





SOLUTIONS

1.



2. Les citrouilles A et C.
3. Chez moi, j'ai un très beau costume de vampire que je porte à l'Halloween.

Radio Canada compte sur les nouvelles technologies

Benoit Gheeraert, Le Métropolitain

C'est au Studio Glenn Gould que s'est tenue, le mercredi 23 octobre, la cinquième assemblée publique annuelle de CBC/Radio Canada. Près de 300 personnes s'étaient déplacées au 250, rue Front, à Toronto, pour assister aux débats, également accessibles via Internet et Twitter. Devant une salle comble, Rémi Racine, président du conseil d'administration, a présenté les nouveaux membres dudit conseil, dont Viviane Bercovici et Ted Boyd, présents dans la salle, ainsi que Maureen McCaw, en lien depuis Edmonton. M. Racine a réitéré le souci de CBC/Radio Canada de coller au plus près à l'évolution numérique de la société, un des points principaux du plan stratégique quinquennal pour 2015. Il a également insisté sur la volonté de la chaîne d'être plus près des différentes communautés : « Nous faisons partie des communautés que nous servons et nous voulons être le lieu commun d'échanges d'idées, de valeurs et de rêves. Nous cherchons à créer une relation personnelle avec chacun de nos auditeurs ».

Hubert T. Lacroix, président-directeur général de CBC/Radio Canada, a abondé dans ce sens : « Nous avons organisé des conférences dans toutes les provinces, nous voulions offrir un espace public où les communautés pourraient se rassembler et partager leurs histoires sur le Canada. Nous avons créé des liens ». M. Lacroix a également mis l'accent sur l'importance des nouvelles technologies, spécialement en ce qui concerne la radio. « Auparavant, la radio était considérée comme une source d'information à sens unique, explique-t-il. Aujourd'hui, elle est devenue un instrument de discussion et de dialogue. L'auditeur fait souvent partie de l'émission, au même titre que l'animateur. Les nouveaux outils numériques nous permettent d'engager la conversation en temps réel avec les Canadiens; ils complètent et améliorent l'expérience radio, comme nous ne l'aurions jamais imaginé auparavant. »

Suzanne Morris, vice-présidente et chef de la direction financière, a ensuite pris la parole. Celle-ci a expliqué que les revenus 2012-2013 ont été plus faibles qu'en 2011-2012, à cause du lockout du hockey. « Notre gestion responsable des dépenses a cependant permis d'enregistrer une augmentation modeste du résultat net pour l'exercice 2012-2013, a expliqué Mme Morris. Au premier trimestre de 2013-2014, les revenus ont globalement augmenté de presque 0,1 %. Les revenus publicitaires ont affiché une hausse en raison des auditoires qui ont été nombreux à regarder le hockey. Comme prévu, les dépenses ont baissé de 11 %, à la suite de nos compressions budgétaires. »

Est ensuite venue l'heure d'une discussion intitulée *Comment les technologies enrichissent-elles la conversation à la radio?*, en présence de cinq figures majeures de CBC/Radio Canada : Matt Galloway, Rebecca Makonnen, Steve Patterson, Jean-Sébastien Bernatchez et Anna Maria Tremonti. Les cinq animateurs ont tous appuyé l'importance de nouvelles technologies, tel Twitter, pour agrandir et améliorer la relation avec les auditeurs. Même si les nouvelles technologies peuvent représenter une certaine forme de concurrence, leur intégration au métier de la radio est indispensable, afin de proposer une plus grande liberté dans la façon de consommer la radio ainsi que d'améliorer le contenu même des émissions. En somme, la radio doit être complémentaire avec ce qui existe sur Internet, les nouvelles technologies apportant une indéniable valeur ajoutée, même s'il faut faire attention à ce qu'elles ne « cannibalisent » pas la radio, selon Rebecca Makonnen.

La volonté de coller à la nouvelle génération, qui consomme la radio différemment, rend bien entendu indispensable l'intégration rapide des nouvelles technologies pour CBC/Radio Canada.

NOTICE

The Registrar of Societies for the Northwest Territories intends to dissolve the societies listed below pursuant to section 27 of the *Societies Act* for failure to file, for a period of two consecutive years, financial statements and a list of directors pursuant to section 18 of the *Act*. Any person connected with any of the societies listed below, who is aware that the society wishes to continue its operations, is requested to contact the Registrar immediately, and in any event, no later than 90 days following the date of this notice:

Registrar of Societies, Department of Justice,
Government of the Northwest Territories,
P.O. Box 1320, 5009-49th Street – SMH1,
Yellowknife NT X1A 2L9,
Phone: (867) 920-8985, Fax: (867) 873-0243

AVIS

Le registraire des sociétés des Territoires du Nord-Ouest a l'intention de dissoudre les sociétés énumérées ci-dessous en vertu de l'article 27 de la *Loi sur les sociétés*, car elles n'ont pas déposé, pendant deux années consécutives, leurs états financiers et une liste des directeurs, conformément à l'article 18 de la *Loi*. Si une personne associée à l'une des sociétés énumérées ci-dessous sait que la société souhaite poursuivre ses activités, elle doit contacter le registraire immédiatement et, en tout état de cause, pas plus tard que 90 jours suivant la date de cet avis :

Registraire des sociétés, ministère de la Justice,
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest,
5009, 49e Rue, 1er étage, Édifice Stuart M. Hodgson,
C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Tél. : 867-920-8985; fax : 867-873-0243

ARTISTS OF THE SOUTH SLAVE SOCIETY
BEAUFORT DELTA LEGAL SERVICES CLINIC
BEHCHO'KO YOUTH CENTRE
BOY SCOUTS OF CANADA, NORTHWEST TERRITORIES COUNCIL, PROPERTY SOCIETY
BUFFALO SCHOOL OF AVIATION
BURNSIDE HUNTERS' AND TRAPPERS' ASSOCIATION
BUSINESS AND PROFESSIONAL WOMEN'S ASSOCIATION OF YELLOWKNIFE
CANADA'S NORTHWEST TERRITORIES GOVERNMENT AURORA FUND (1996)
CANADA'S NORTHWEST TERRITORIES GOVERNMENT AURORA FUND II
CANADIAN MENTAL HEALTH ASSOCIATION, INUVIK BRANCH
CARIBOU CARNIVAL ASSOCIATION
CENTRAL ARCTIC BAPTIST CHURCH
CHFP RADIO SOCIETY
CON ATHLETIC ASSOCIATION
DADS NORTH ASSOCIATION (DNA)
DEH CHO FIRST NATIONS FUTURES SOCIETY
DEHCHO FIRST NATIONS
ELITE ATHLETE TRAINING ASSISTANCE FUND
FORT FRANKLIN RADIO SOCIETY
FORT GOOD HOPE DAY CARE SOCIETY
FORT SIMPSON CHAMBER OF COMMERCE (1998)
FORT SMITH COMMUNITY SEARCH AND RESCUE TEAM
FORT SMITH CURLING CLUB
FORT SMITH SENIOR CITIZENS' SOCIETY
FORT SMITH SKATING CLUB
FT. LIARD METIS LOCAL 67
GREAT SLAVE SKATING CENTRE
GREAT SLAVE UNITED CLUB
GWICH'IN ENROLMENT BOARD
HAY RIVER 5 PIN BOWLERS' ASSOCIATION
HAY RIVER ABORIGINAL METIS
HAY RIVER AND AREA METIS LOCAL #51
HAY RIVER CURLING CLUB
HAY RIVER FIGURE SKATING CLUB
HAY RIVER JET BOAT RACE COMMITTEE
HAY RIVER MINISTERIAL ASSOCIATION
HAY RIVER SENIOR MENS HOCKEY
INUVIK ALCOHOL COMMITTEE
INUVIK INTERAGENCY COMMITTEE
INUVIK MINOR HOCKEY ASSOCIATION
INUVIK RECYCLING SOCIETY
INUVIK REGIONAL HEALTH AND SOCIAL SERVICES FOUNDATION
INUVIK REGIONAL PHYSICIANS SOCIETY
ISLAMIC CULTURAL ASSOCIATION
K'ASHO GOT'INE CULTURAL SOCIETY
KAKISA LAKE HUNTERS AND TRAPPERS COMMITTEE
KATLODEH COMMUNITY IMPROVEMENT SOCIETY
KEEWATIN BUSINESS DEVELOPMENT CENTRE
KIDS FIRST CHILD DEVELOPMENT CENTRE
KOTANEELEE HOUSING ASSOCIATION
METIS NATION LOCAL #64, RAE-EDZO
METIS NATION LOCAL #66, YELLOWKNIFE
MOUNTAIN ISLAND METIS SOCIETY
N.W.T. 5 PIN BOWLERS' ASSOCIATION
N.W.T. ARCTIC SPORTS ASSOCIATION
N.W.T. FOREST INDUSTRIES ASSOCIATION
N.W.T. KARATE ASSOCIATION
N.W.T. MOTOR TRANSPORT ASSOCIATION
NAHANNI BUTTE DENE BAND SOCIETY
NAHE'OT'INE GHA CORPORATION
NORMAN WELLS CROSS COUNTRY SKI CLUB
NORMAN WELLS CURLING CLUB
NORTH ARM METIS COUNCIL
NORTH WORKINFONET
NORTHERN AVIATION HERITAGE FOUNDATION
NORTHERN GAMES SOCIETY
NORTHERN NURSES MEMORIAL FOUNDATION
NORTHERN TIKES ASSOCIATION
NORTHERNLIGHTS MINISTRIES
NORTHWEST METIS FEDERATION
NORTHWEST TERRITORIES AMATEUR WRESTLING ASSOCIATION
NORTHWEST TERRITORIES FISHERMEN'S FEDERATION
NORTHWEST TERRITORIES PARTY
NUT FLUSH SOCIETY
NWT ABORIGINAL GOLF ASSOCIATION
NWT COMMUNITY FUTURES ASSOCIATION
NWT PERFORMING ARTS FOR YOUTH
OUT NORTH
PADDLERS FOR PARTS ASSOCIATION
PARISH COUNCIL OF ST. PATRICK'S AT YELLOWKNIFE
PEHDZEH KI FIRST NATION NON-PROFIT SOCIETY
PEOPLE FIRST - NWT CHAPTER
PTARMIGAN PTHEATRICS
REGROUPEMENT DES PARENTS FRANCOPHONES DES TERRITOIRES DU NORD-QUEST
SKDB COMMUNITY ASSET CORPORATION
SMITH'S LANDING BENEVOLENT AND RESEARCH SOCIETY
SPECIAL OLYMPICS N.W.T.
STOREFRONT FOR VOLUNTARY AGENCIES
TABLE FOR FIVE
TAWOW SOCIETY
TE PEE HOUSING ASSOCIATION
THE ARMY CADET LEAGUE OF CANADA (NORTHWEST TERRITORIES) / LA LIGUE DES CADETS DE L'ARMEE DU CANADA (TERRITORIES DU NORD-OUEST)
THE N.W.T. PEACEMAKERS SOCIETY
THE NORTHWEST TERRITORIES BADMINTON ASSOCIATION
THE WADE HAMER FOUNDATION
THE WESTERN ARCTIC LEADERSHIP PROGRAM
THE YELLOWKNIFE LIONS CLUB
THEBACHA ROAD SOCIETY
TTHETS' ÉHK' É DÉLI SOCIETY
TUK WOMEN AND CHILDREN'S SHELTER
TULITA RENEWABLE RESOURCES COUNCIL
WHA TI DEVELOPMENT
YELLOWKNIFE "NORTH OF 60" BLOCK PARENT PROGRAM
YELLOWKNIFE ARTS FESTIVAL SOCIETY (THE)
YELLOWKNIFE CHRISTIAN EDUCATION SOCIETY
YELLOWKNIFE COMMUNITY DROP-IN CENTRE
YELLOWKNIFE CURLING CLUB
YELLOWKNIFE FOOD BANK SOCIETY
YELLOWKNIFE HUNTERS AND TRAPPERS ASSOCIATION
YELLOWKNIFE NURSING CHAPTER
YELLOWKNIFE TENNIS CLUB
YELLOWKNIFE VOLLEYBALL ASSOCIATION

Northwest Territories Justice



Pénurie d'avocats bilingues au pays

Louis-Marie Achille, collaboration spéciale, APF

Les organisations de juristes d'expression française déplorent le manque flagrant d'avocats pouvant défendre la cause de francophones devant les tribunaux à travers le Canada. Depuis les 10 dernières années, il y a de plus en plus de francophones à travers le pays qui réclament leur droit à être servis dans leur langue. Non seulement ces francophones ont de la difficulté à avoir accès à un avocat qui peut leur comprendre, mais aussi l'appareil judiciaire leur met constamment les bâtons dans les roues, dénoncent des juristes.

L'Alberta, un cas préoccupant

La situation est particulièrement difficile pour le justiciable francophone qui vit en Alberta. Selon Gérard Lévesque, qui s'exprimait au nom de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA), « le gouvernement albertain ne favorise pas la justice en français. Il n'est pas pour l'emploi du français, car il ne fournit pas les outils à ceux qui arrivent pour exercer leur profession dans les deux langues officielles. »

L'avocat militant à Calgary et à Toronto poursuit en disant que les quelques avocats bilingues pouvant exercer la common law font face à d'importants défis administratifs.

« Il n'y a pas de formulaire bilingue en Alberta et le juriste n'a pas le temps d'en composer puisqu'il fait face à une rude concurrence de la part des avocats anglophones qui ont de plus en plus de clients francophones, fait-il remarquer. De plus, tous les règlements sont en anglais et l'Alberta a une directive qui interdit la transcription dans une autre langue que l'anglais, sans compter le manque de formation des interprètes judiciaires. » Le coup de massue, indique M. Lévesque, est venu le 30 septembre dernier avec la publication dans la *Gazette*, le journal officiel, d'un règlement qui restreint l'utilisation du français. Ce règlement assujettit désormais l'usage du français au consentement de la Couronne. « C'est un recul pour le français, ça va à l'encontre de la décision de la Cour suprême du Canada dans la cause Baulac », dénonce l'avocat qui s'en prend à la volonté politique de la première ministre Alison Redfod, pourtant bilingue. Gérard Lévesque est très préoccupé, d'autant que selon lui, il manque de juristes dans tous les domaines en Alberta.

L'homme de loi se dit encouragé par les importants progrès réalisés en Ontario et les efforts consentis, entre autres, en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Saskatchewan, en Nouvelle-Écosse et même à l'Île-du-Prince-Édouard. Toutefois, la pénurie d'avocats bilingues demeure, observe-t-il.

Les préoccupations de Gérard Lévesque sont partagées par le vice-doyen de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, François Larocque. Il affirme que « la pénurie d'avocats bilingues est un problème systémique fondamental au Canada. Les justiciables canadiens ont le droit – du moins, dans les ressorts [qu'il a] identifiés – d'être servis en français et en anglais et de faire face à la justice dans la langue officielle de leur choix. Sans avocats bilingues, ce droit fondamental perd tout son sens. »

L'administration de la justice dans les deux langues officielles est un fait reconnu par la Constitution, ajoute François Laroque. « De plus, encore selon la Constitution, le français et l'anglais sont les langues de la justice fédérale, territoriale (TNO, Nunavut et Yukon), québécoise, néo-brunswickoise et manitobaine. De plus, la *Loi sur les tribunaux judiciaires* de l'Ontario fait du français et de l'anglais les langues officielles des tribunaux de cette province », précise-t-il. En plus des avocats bilingues qui sont insuffisants, le Canada doit aussi faire face à un manque de juristes exerçant le droit pénal. Ceci est important, explique M. Larocque, parce qu'on parle de crimes.

L'Université d'Ottawa et l'Université de Moncton sont les seules au pays à produire des juristes bilingues en common law et en droit civil. Deux cent cinquante juristes sortent des rangs de la faculté de droit d'Ottawa et une quarantaine de la faculté de droit de Moncton, chaque année. Trente pour cent des diplômés vont aller exercer leur profession ailleurs au pays ou à l'étranger.

Au pays, moins de 30 % des juges et 25 % des avocats disent pouvoir parler les deux langues officielles, selon une récente étude de Justice Canada.

Au Nouveau-Brunswick, la seule province officiellement bilingue du pays, on ne parle pas vraiment de pénurie, mais de mauvaise répartition des avocats bilingues.



Carrières à la CSTIT

Infirmier-conseil

Iqaluit N#13/75NU

Située sur la côte de l'île de Baffin, Iqaluit est une magnifique collectivité dynamique comptant une population croissante de plus de 6 500 habitants. Malgré sa situation au nord de la limite des arbres, Iqaluit offre tout un éventail d'activités éducatives, culturelles, récréatives et sportives. Il y a en a pour tous les goûts grâce à son Collège de l'Arctique, son cinéma, ses sentiers de randonnée, ses installations de sport, ses cafés, ses restaurants et ses magasins uniques du Nord!

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (CSTIT) possède la compétence exclusive sur toutes les questions ayant trait à l'indemnisation des travailleurs blessés au travail, et elle est responsable de l'administration de la législation sur la santé et la sécurité au travail pour tous les travailleurs et les employeurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. En collaboration avec les parties intéressées, nous veillons à la sécurité au travail et au bien-être des travailleurs.

Relevant du gestionnaire des services médicaux, le titulaire du poste fournit des conseils médicaux préliminaires et de routine en respectant le champ d'activité des soins infirmiers et les dispositions de la *Loi sur la profession infirmière* pour appuyer le processus d'arbitrage et aider le personnel du Comité de réexamen dans le processus décisionnel. Il est essentiel de fournir des renseignements médicaux précis dans le cadre du processus décisionnel relatif au droit à des prestations, aux soins médicaux et à la réadaptation des travailleurs blessés. Le titulaire du poste ne supervise ni les patients ni les demandeurs.

L'infirmier-conseil joue un rôle primordial dans l'établissement et le maintien d'un environnement de travail sain pour les employés de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs. Tout au long de l'année, le titulaire du poste organise et promeut des campagnes de santé et de bien-être sur différents sujets.

Il ne s'agit pas d'un poste par roulement. Les horaires de travail sont compris entre 8 h 30 et 17 h.

La réussite d'une formation d'infirmier autorisé (programme de trois ans minimum) est exigée, de même qu'au moins trois années d'expérience connexe dans les soins infirmiers dans un contexte de santé au travail ou de soins médicaux intensifs. Les autres compétences demandées incluent la capacité à interpréter les lois et les politiques, d'excellentes capacités d'organisation et de recherche, de l'entregent, ainsi que des compétences en traitement de texte. Les candidats doivent être membres ou admissibles à devenir membres de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Le traitement varie entre 42,28 $ et 50,47 $ l'heure (soit environ entre 82 446 $ et 98 416,50 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 17 086 $.

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs offre des logements subventionnés et un ensemble attractif d'avantages sociaux.

Date limite : **15 novembre 2013 à 17 h.**

Envoyez votre C.-V. en précisant le numéro de concours N#13/75NU, à l'adresse suivante :

Commission de la sécurité du travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
Unité des Ressources humaines
C. P. 8888, CST-5, Yellowknife NT X1A 2R3
Tél : 1-800-661-0792 (sans frais) ou (867) 920-3888
Fax : 1-866-277-3677 (sans frais) ou (867) 873-4596
Courriel : resumes@wscc.nt.ca

Pour voir les descriptions de tâches détaillées et en savoir plus sur les fabuleuses possibilités de carrière à la CSTIT, allez à **wscc.nt.ca.**

Les postes vacants semblables seront dotés au moyen de concours au fur et à mesure qu'ils seront offerts au cours des six prochains mois. Nous tenons compte des équivalences.

Vous devez clairement indiquer si vous êtes admissible à être pris en considération en vertu de la Politique d'action positive.

Nous exigeons une vérification satisfaisante de casier judiciaire.

La CSTIT est un milieu de travail inclusif. Si vous souffrez d'une incapacité et avez besoin d'un accommodement pendant la procédure d'embauche, veuillez indiquer vos besoins lorsque nous communiquerons avec vous pour une entrevue.

sécurité et soins

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

Agence de services communautaires tlicho

TŁĮCHQ NEK'E ELETS'ATS'EDI GHA K'AODEE

Infirmier en santé communautaire

Behchokǫ̀, TNO

Poste à durée déterminée d'un an

Le traitement initial est de 46,30 $ l'heure (soit environ 90 285 $ par année), auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 6 290 $.

Nº du concours : 11014 **Date limite :** 8 novembre 2013

Travailleur social médical

Behchokǫ̀, TNO

Poste à durée déterminée d'un an

Le traitement initial est de 40,37 $ l'heure (soit environ 78 721 $ par année), auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 6 290 $.

Nº du concours : 11007 **Date limite :** 1er novembre 2013

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca

Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Tour Centre Square, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une incapacité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*







AVIS PUBLIC
AUDIENCE SUR LA CONFORMITÉ

La Commission des licences d'alcool des Territoires du Nord-Ouest organisera deux audiences sur la conformité à Yellowknife, aux TNO, concernant :

- Yellowknife Pizza Hut Ltd.
- 5995 NWT Ltd., faisant affaire sous le nom de Gold Range Bistro 2008

Les audiences se tiendront au :

Days Inn & Suites
Commissioner's Room
Le 6 novembre 2013
à 9 h et à 13 h 30.

Toute personne intéressée peut assister à cette audience.

Le Canadien de Montréal

Une saison en dents de scie?



Alain Bessette

On se demande comment sera la saison du Canadien. En ce moment, le club se situe au quatrième rang dans l'Est, à deux points seulement des meneurs et avec un cousin de six points sur Columbus qui occupe le neuvième rang. En 13 matchs, le club s'est tapé une série victorieuse de quatre matchs de suite, avant de subir deux défaites consécutives puis rebondir (en date du 30 octobre) avec deux autres gains.

Le Canadien a une moyenne de 1,77 but accordé par matchs, la deuxième meilleure fiche dans l'Est derrière Boston. Colorado et San José ont aussi accordé moins de buts.

À mon avis, c'est cette statistique qui épate le plus, car elle est une surprise. En début de saison, je voyais le potentiel offensif des éléments de la défense, surtout l'apport de Subban, Markov et Diaz. Mais en l'absence d'Emelin et avec la blessure à Murray, je ne voyais pas du tout le club offrir une aussi bonne performance.

Les deux gardiens ont évidemment leur mot à dire dans cette fiche défensive. Il faut reconnaître qu'après un départ un peu chancelant, Price s'est bien ressaisi. Il a une moyenne de 2,02 buts accordés par match et un pourcentage d'efficacité dans ses arrêts de 93,9 %. Et que dire de Budaj, qui a été tout simplement extraordinaire dans ses deux départs, n'accordant qu'un seul but sur 55 lancers.

L'apport des gardiens est important, car le club de Montréal est au 21e rang seulement pour le nombre de tirs accordés, en accordant en moyenne 31,9 par match. On est loin de la merveilleuse moyenne de 23,4 de Minnesota qui trône en tête de liste. On ne peut donc parler d'un système défensif hermétique quand autant de tirs sont accordés à l'adversaire.

Malgré les carences notables du jeu défensif, il faut dire que les joueurs essaient de compenser. En effet, Montréal vient au premier rang de la ligue pour le nombre de tirs bloqués avec 243 en 13 matchs; c'est presque 20 lancers bloqués par match (18,7).

Le retour des blessés

Il faut reconnaître que cette performance du club est de bon augure alors que les blessés recommencent à revenir au jeu. Il y a eu d'abord le défenseur Douglas Murray. Il devait remplacer le jeu robuste d'Emelin pendant que ce dernier se remettait de son opération au genou. En deux matchs, on ne peut dire beaucoup de choses de lui, et c'est une bonne chose. Il a accordé quelques bonnes mises en échec percutantes en deux matchs.

Pacioretty devrait être le prochain à revenir, suivi de Prust et d'Emelin. Ces trois joueurs sont importants pour le club, l'un ayant été le meilleur marqueur du club au cours des deux dernières années (48 buts), l'autre est un joueur de soutien important et le dernier offre un élément intéressant de robustesse à la ligne bleue.



APPEL D'OFFRES

Route d'hiver de la zone 6
CT101355

– Wrigley, TNO –

Le travail consiste à construire et à entretenir la route d'hiver de la route nº 1 (zone 6), du km 690 (Wrigley) au km 784,1 (rivière Blackwater).

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Fort Simpson ou de Norman Wells, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 13 NOVEMBRE 2013.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 28 octobre 2013 à l'un ou l'autre des bureaux précités.

Une rencontre avant soumission aura lieu à 15 h, le 6 novembre 2013, dans la salle de conférence régionale de Fort Simpson.

Renseignements généraux :
Jacqueline Demers
Tél. : 867-695-7653

Renseignements techniques :
John Suwala
Tél. : 867-695-7660

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca

Coordonnateur de l'intégration scolaire et du soutien aux élèves
Ministère de l'Éducation de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**
Services scolaires et à la petite enfance
Administration centrale
Poste à durée indéterminée
Le traitement varie entre 50,67 $ et 60,49 $ l'heure (soit environ entre 98 807 $ et 117 956 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 10998 **Date limite :** 6 novembre 2013

Conseiller juridique
Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**
Affaires juridiques
Poste à durée indéterminée
Le traitement varie entre 46,30 $ et 75,75 $ l'heure (en fonction des années de pratique du droit), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 11006 **Date limite :** 4 novembre 2013

Conseiller principal en matière de lutte contre les maladies transmissibles
Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**
Santé de la population
Poste à durée indéterminée
Le traitement initial est de 46,30 $ l'heure (soit environ 90 285 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 10939 **Date limite :** 1er novembre 2013

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une incapacité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.







Technicien de laboratoire en microbiologie
Yellowknife, TNO
Poste à durée déterminée d'un an
Le traitement initial est de 38,59 $ l'heure (soit environ 75 251 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 11008 **Date limite :** 6 novembre 2013
Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Tour Centre Square, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une incapacité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca*



Conseiller auprès des enfants, des adolescents et des familles
Tuktoyaktuk, TNO
Poste à durée indéterminée
Le traitement initial est de 42,28 $ l'heure (soit environ 82 446 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 23 086 $.
Nº du concours : 10965 **Date limite :** 8 novembre 2013
Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, 66, chemin Franklin, C. P. 1869, Inuvik NT X0E 0T0. Téléc. : 867-678-6620; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une incapacité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*





Chronique musicale

Annette Campagne : droit devant

Après un crochet dans la langue de Shakespeare sur *You gotta laugh*, l'auteur-compositrice-interprète Annette Campagne renoue avec la culture francophone sur *J'peux pas demander mieux*, son troisième disque solo. Si l'ex-membre des formations légendaires Hart Rouge et Folle Avoine possède un curriculum vitae imposant, cette offrande se dévoile sous des couleurs familières et intimes.

Annette Campagne approche ses chansons sous fond folk aux accents pop. On ne réinvente pas la roue, mais cet engrenage fonctionne à merveille au long de *J'peux pas demander mieux*. Les dix chansons évoquent la chaleur des plaines de la Saskatchewan, comme en témoigne la sérénité mise de l'avant grâce à la réalisation. Cet élément permet à Annette Campagne d'être en pleine confiance derrière ses textes grâce à son interprétation sans failles.

Pour ce que ça vaut sert de superbe condensé à la démarche de la Fransaskoise depuis la parution de *Sauter de haut* en 1996. Annette Campagne valse entre chanson française (*Ma fenêtre d'appartement*) et folk rock, comme sur la pièce-titre. La proposition se fait particulièrement mémorable sous ces intonations, qui collent parfaitement aux textes et à la voix de l'auteur-compositrice-interprète. Malgré une certaine mélancolie, il se dégage une authenticité derrière les mélodies.

La naïveté frôle la sagesse (*Il faut en rire*), la résilience ressort victorieuse (*J'peux pas demander mieux*). Le disque offre une vitrine aux constatations d'Annette Campagne (*Le monde est ainsi fait*) en plus de mettre de l'avant ses contradictions (*Le temps que ça durera*). *J'peux pas demander mieux* propose une collection de bilans en toute transparence, à l'abri des complexes.

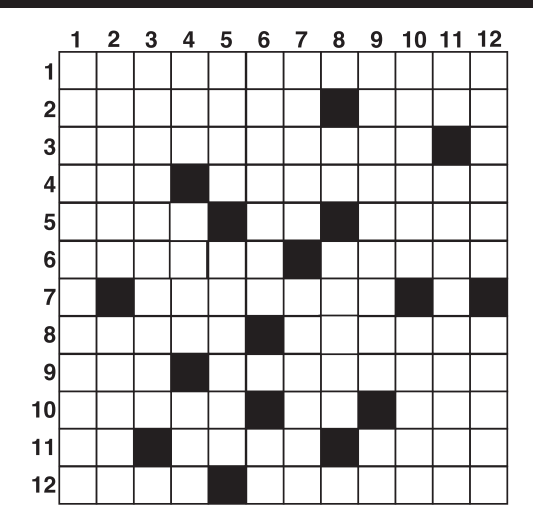
Quelques longueurs donnent un peu de poids aux redondances de *J'peux pas demander mieux*. Malgré ces éléments, la personnalité et le charme d'Annette Campagne triomphent au bout de l'écoute. En plus d'être une porte-parole unique pour la chanson Fransaskoise, l'auteure-compositrice-interprète est une des plus belles exportations de la culture francophone hors Québec. Comme elle le chante si bien sur la pièce-titre, Annette Campagne possède l'étincelle pour écrire son nom dans le ciel.



MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME Nº 273



HORIZONTALEMENT

1- Qui concerne le passé.
2- Effrayer. – Va ça et là.
3- Qui n'est pas contrôlé par la raison.
4- Titre d'honneur. – État d'une plante naine (pl.).
5- Tenter avec audace. – Personnel. – Affluent de la Seine.
6- Genre de labiées à odeur forte. – Qui dénote de la tristesse.
7- Abandonnée par oubli.
8- Nomma successivement les lettres composant un mot. – Parant.
9- Mois. – Rabougri, flétri.
10- Dans la Mayenne. – Doublée. – Porte.
11- Négation. – Éculée. – Supérieure d'un couvent.
12- Allure du cheval. – Exerceras une action en justice.

VERTICALEMENT

1- Argumentation.
2- Très attachée à quelque chose. – Tenir prêt à servir.
3- Terrain rapporté soutenu par des murs.
4- Jeta en l'air avec force les pieds de derrière. – Prénom masculin. – Dupa.
5- Filin de retenue d'une mine. – Coiffures d'apparat.
6- Plantes annuelles gamopétales. – Doublée.
7- Vante avec insistance. – Genre dramatique médieval (pl.).
8- Négation. – Exposai à l'air.
9- Pour ainsi dire. – Personnel.
10- Est complice de. – Avoir un penchant pour.
11- Infinitif. – Usera pour la première fois.
12- Défaite humiliante. – Personnes, individus.

RÉPONSE DU Nº 273

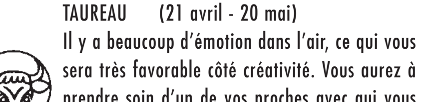
Horoscope

Signes chanceux de la semaine : Poissons, Bélier et Taureau

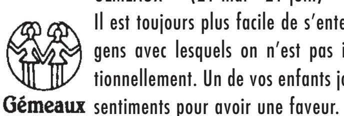
SEMAINE DU 3 AU 9 NOVEMBRE 2013


Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Un projet de voyage devrait se dessiner à l'horizon. Il ne suffit que d'y rêver, du moins d'appliquer les lois de l'attraction, pour trouver les moyens de vous accorder de belles vacances.


Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Il y a beaucoup d'émotion dans l'air, ce qui vous sera très favorable côté créativité. Vous aurez à prendre soin d'un de vos proches avec qui vous développerez une meilleure relation.


Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Il est toujours plus facile de s'entendre avec des gens avec lesquels on n'est pas impliqué émotionnellement. Un de vos enfants jouera avec vos sentiments pour avoir une faveur.

Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Le moindre malaise pourrait se faire sentir un peu pus fortement pour une raison ou pour une autre. Heureusement, vous verrez rapidement les bons spécialistes pour avoir les traitements adéquats.


Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Vous accomplirez un exploit dont vous serez particulièrement fier. Ce sera une situation qui améliorera votre estime personnelle, ce qui est essentiel à votre bien-être. Évitez de brûler la chandelle par les deux bouts.


Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
En changeant votre alimentation, vous atteindrez vos objectifs beaucoup plus rapidement. Vous serez très inspiré pour démarrer une petite affaire que vous opérerez à partir de la maison.


Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Vous n'aurez certainement pas la langue dans votre poche. De plus, le téléphone ne dérougira pas : vos nombreux amis tenteront de vous joindre pour vous inviter à participer à de belles activités.


Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Au travail, il ne serait pas étonnant que vous puissiez bénéficier d'une promotion qui vous plaira, question salaire. Mais attention, il y aura aussi des jaloux autour de vous.


Sagittaire

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Beaucoup d'action en perspective! Vous passerez pas mal de temps avec les gens que vous aimez. Il suffit de vous organiser pour transformer certaines obligations en plaisirs familiaux.


Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Vous traverserez une période où la réflexion est de mise. Vous bénéficiez également d'une très grande créativité. Vous ressentirez fortement le besoin de sortir de la maison.


Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Vous recevrez de nombreuses invitations à sortir si vous êtes célibataire. Vous placerez votre cercle social en avant-plan et on sollicitera votre compagnie, à votre plus grand bonheur!


Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
Vous vous retrouverez avec passablement d'obligations et de responsabilités sur les épaules. Heureusement, votre sens de l'organisation vous permettra d'agir avec une grande efficacité.